

Fiche explicative de la mesure

0590_02 - Amélioration des connaissances relatives aux impacts du changement climatique sur la gestion de l'eau

Objet	<p>Les Commissions internationales de l'Escaut (C.I.E.) et de la Meuse (C.I.M.) ont rédigé une première version de documents sur la stratégie à développer face aux impacts liés au changement climatique sur les ressources en eau.</p> <p>A l'échelle de la Wallonie, une étude a été menée par ECORES et TEC en 2011 : "<i>L'adaptation au changement climatique en Région wallonne</i>".</p> <p>La présente mesure consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les études déjà réalisées, pour affiner l'analyse des impacts du changement climatique sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques (modifications du régime hydrologique, variations de température, recharge des nappes, impacts sur les populations animales, fréquence d'évènements exceptionnels comme les crues ou les sécheresses, etc.); - proposer des actions s'appliquant à la gestion de l'eau (maintien de débits biologiques, baisse des rejets polluants, limitation des usages d'eau potable, etc.). 	
Motivation	<p>Les effets du changement climatique sur les ressources en eau en Wallonie sont encore lacunaires; certains concepts restent à développer comme les débits minima écologiques.</p>	
Mise en œuvre	<p>La mesure requiert la réalisation d'une étude qui aura pour objet d'analyser les résultats de la modélisation du changement climatique en fonction de scénarios envisagés et ses implications sur les ressources en eau wallonnes.</p> <p>Le rapport de synthèse du projet AMICE intitulé "<i>La Commission Internationale de la Meuse et le changement climatique: quelle suite à donner et comment?</i>" permettra d'orienter la recherche et la stratégie à mettre en œuvre.</p>	
Etapes		Calendrier prévisionnel
	1 Synthétiser les informations existantes sur l'impact du changement climatique sur les ressources hydriques wallonnes.	2016
	2 Elaborer des recommandations pour atténuer l'impact du changement climatique sur les ressources hydriques wallonnes.	2017
	3 Assurer le suivi des recommandations adoptées par le Gouvernement wallon.	2018 et suivantes
Opérateur	DGO3 - Département de l'Environnement et de l'Eau et Département de la Ruralité et des Cours d'Eau.	
Partenaires associés	Agence wallonne de l'Air et du Climat. <i>Stakeholders</i> dans le domaine de l'eau.	
Impact attendu	Amélioration des connaissances des effets du changement climatique sur les eaux de surface et souterraines	
Zone(s) concernée(s)	Wallonie	



Deuxièmes Plans de gestion Programme de mesures



Coût global	70.000 € pour les étapes 1 et 2. L'étape 3 engendrera des coûts inconnus à ce jour.
Source du financement	Fonds de la Protection de l'Environnement du budget général des dépenses de la RW

**Masses d'eau* dans lesquelles est (sera) préconisé d'appliquer la mesure spécifiquement
(échelle d'application "masse d'eau")**

Mesure **0590_02** Complémentaire Générale Echelle d'application **Wallonie**

Cette mesure est générale. Elle s'applique(ra) sur l'ensemble des masses d'eau de surface wallonnes *.

** sur base des connaissances/informations actuellement disponibles*